Répulsif Insectes au pyrèthre végétal

SANITERPEN Répulsif Insectes est formulé à base d'actifs naturels d'origine végétale et de poudre de talc. Véritable bouclier protecteur contre les parasites, il repousse efficacement les mouches, moustiques, phlébotomes, tiques, puces, poux, poux rouges.

Mode d'emploi

Retirer l'opercule protecteur avant la première utilisation. Saupoudrer le produit répulsif sur le pelage ou le plumage par petites quantités, principalement le long du coup et du dos, en évitant les yeux et le museau. Frotter à rebrousse-poil pour permettre une bonne diffusion du produit.

Tel un shampoing sec, il est facile à utiliser et convient pour tous types d'animaux. Il reste particulièrement approprié pour le traitement des animaux difficiles à baigner ou à mouiller.

Proscrire tout bain pendant les 2 jours suivant le traitement. En période de forte infestation, le traitement peut être renouvelé 2 à 3 fois par semaine, et une fois par semaine à titre préventif. Afin de prévenir une prolifération des parasites, il convient de traiter également l'habitat (lieux de couchage, espaces de vie) de vos animaux à l'aide d'insecticides de l'environnement.

Ne pas utiliser sur et à proximité des animaux à sang froid (poissons, reptiles, grenouilles, …).

Dosage

4 g de poudre par kg de poids corporel, ce qui correspond à 1 cuillère à café pour un animal de 1 kg.

SANITERPEN
RÉPULSIF INSECTES
AU PYRÈTHRE VÉGÉTAL
APPLICATION SUR L'ANIMAL
Bouclier protecteur contre les parasites
Repousse puces, poux, poux rouges, tiques, mouches
Formule en poudre pour une utilisation à sec

Caractéristiques

- ✓ Aspect : poudre.
- ✓ Couleur : blanche.
- ✓ Odeur : pin.
- ✓ Action répulsive effective dès l'application et jusqu'à 3 jours.
- ✓ Contient un amérisant afin de prévenir les risques d'ingestion.

Conditionnement

- ✓ Boîte 200 g : carton de 6 - code produit 5063.

Composition

Poudre de contact (CP) contenant des pyréthrines et pyréthroïdes (n° CAS 8003-34-7) : 2,00 g/kg.

Produit biocide à usage grand public (TP19).

Précautions d'emploi

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient du cinéol 1,8 - peut produire une réaction allergique. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Stocker dans des conditions normales de températures. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés dans l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

ACTION PIN
ZI de Cazalieu – 40260 Castets
Tél. : +33 (0)5 58 55 07 00 – Fax : +33 (0)5 58 55 07 07
actionpin@action-pin.fr – www.action-pin.fr

190/2014.01